



ADMINISTRATION COMMUNALE DE TANDEL
Bureau de la Population / État civil
6, Hauptstrooss
L-9350 BASTENDORF

Tél: 803 803 232 Email : joelle.storn@tandel.lu

www.tandel.lu

Réf. Dossier : 1/23/0463

Bastendorf, le 7.06.2024

Avis au public

Conformément à l'article 16 de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés il est porté à la connaissance du public que par arrêté de Monsieur le Ministre de l'Environnement, de Climat et de la Biodiversité du 21 mai 2024, no 1/23/0463, la société Proximus Luxembourg S.A. a eu l'autorisation d'exploiter à L-9451 Bettel, Veinerstrooss, LUREF : 83576, 108924, sur un pylône un site radiotechnique.

Le public pourra consulter le texte de ladite décision au bureau de la population de la Commune de Tandel à Bastendorf pendant les heures d'ouverture dudit bureau pendant le délai de quarante jours à partir de ce jour et ce jusqu'au 17 juillet inclus.

Conformément à l'article 19 de la susdite loi un recours peut être ouvert contre la décision ci-dessus devant le tribunal administratif qui statuera comme juge du fond. Ce recours doit être interjeté sous peine de déchéance dans le délai de 40 jours à dater du jour de l'affichage de la présente décision.

pour la Bourgmestre